



Depuis le 1^{er} Janvier la Direction du CHS de St Cyr au Mt D'Or a décidé de faire appliquer une surfacturation pour l'occupation des chambres individuelles dans certains services.

Ça se fait depuis longtemps dans le privé... nous dit-on à la Direction !

Ça sera indolore (voire invisible) pour les patients ! ajoute-t-on encore ! Et pour cause ils n'ont pas été consultés ni prévenus, pas plus que :

- Les représentants des familles et des usagers,
- Les tutelles,
- Les instances de l'établissement...
- Les syndicats !

On nous assure que les conditions de cette surfacturation très encadrées (Instruction DGOS/R1 n° 2015-36 du 6 février 2015 relative au guide pratique de facturation des prestations pour exigence particulière du patient à destination des établissements de santé) seront bien évidemment respectées alors même que d'emblée la dissimulation règne en maître !

On sait par ailleurs que l'état psychique des patients, le régime des hospitalisations, la gestion des « lits » en psychiatrie rendent impossible toute traçabilité d'une surfacturation liée à un simple désir personnel d'occuper une chambre individuelle.

On sait également que des irrégularités manifestes ont été constatées dans des hôpitaux pratiquant la surfacturation, les syndicats locaux engageant alors des dépôts de plainte. (Ex : Niort).

On sait enfin qu'inévitablement cette pratique va justifier une augmentation des tarifs des mutuelles et des difficultés accrues d'accès au soin pour une population fragilisée dont nous savons tous qu'elle rassemble les plus démunis.

Nous avons déjà (et continuons à le faire):

- Dénoncer les restructurations sauvages qui attaquent les organisations de travail et impactent directement les patients et les personnels
- Condamner les redéploiements des postes et le cumul des fonctions pour faire toujours plus avec toujours moins
- Contester la mise en pièce de la formation continue après celle du centre de documentation...

Toutes ces mesures entretiennent et propagent la gangrène de la privatisation au mépris des usagers et des professionnels qui défendent les valeurs du service public.

Elles s'appuient sur des considérations gestionnaires et des manœuvres managériales cyniques qui bafouent ouvertement l'éthique du service public et du soin.

Nous refusons que les agents se retrouvent alors inévitablement entraînés dans des dérives de plus en plus troubles jusqu'à parfois, l'actualité en témoigne, des pratiques inadmissibles et dégradantes pour tous, soignants comme soignés (CPA, CHU de St Etienne, Urgences du Vinatier...).

Nous devons collectivement affirmer notre refus catégorique de la surfacturation et de toutes les manœuvres de dégradation du service public, mesures déshumanisantes, méprisantes et méprisables.

Les professionnels y perdent leur âme et leur dignité. Les patients y perdent toute égalité face à des soins de qualité.

**AVEC NOS COLLEGUES DU VINATIER, DE ST JEAN DE DIEU,
DE ST EGREVE,
Et du Collectif CGT régional psychiatrique,**

UNIS POUR LA DEFENSE DU SOIN ET DU SERVICE PUBLIC,

**NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS LE MARDI 24 AVRIL 2018
A PARTIR DE 8H00 DEVANT NOTRE L'HOPITAL POUR UN GRAND
RASSEMBLEMENT.**

**Un préavis de grève a été déposé pour tous les agents du CHS de St Cyr.
Vous pouvez vous déclarer grévistes 1h, 2h ... ou plus,
ou utiliser l'heure d'information mensuelle syndicale.**

St Cyr au Mt D'Or, le 16 avril 2018.